

A l'attention de :

Madame Marion Guillou
Présidente de l'INRA

Monsieur Michel Eddi
Directeur Général Délégué

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur,

Lors du CTP du 2 décembre 2010, les représentants de la CGT-INRA vous ont demandé la revalorisation de la valeur des points de sujétion, ceux-ci n'ayant pas augmenté depuis 2003 contrairement à l'engagement pris par la Direction Générale dans la note de service 2002-15. Monsieur le Directeur Général Délégué avait alors répondu qu'il allait faire étudier la possibilité de répondre favorablement à cette demande...

A la question nouvellement posée au CTP du 4 février 2011, ce dernier a cette fois répondu que « *dans un contexte budgétaire contraint, il n'est pas possible d'augmenter les points de sujétion* ».

Pourtant, dans ce « *contexte budgétaire contraint* », la Direction Générale de l'établissement entend poursuivre la distribution de la PES, ce qui nous laisse interpréter comment vous jugez l'« excellence » de nos travaux... L'alignement de la valeur du point de sujétion sur le point d'indice actuel représenterait une augmentation de 5,84% de la somme allouée aux sujétions, soit 120.000 €. Le rattrapage de cette perte de notre pouvoir d'achat pour les années 2003-2009 se monte à environ 340.000 €. . . Moins que la PES qui a concerné 54 personnes en 2010 alors que les indemnités de sujétion en concernent plus de mille essentiellement des catégories C et B.

Nous nous permettons de vous rappeler que si nous percevons des indemnités de sujétion, c'est parce que précisément, les sujétions qui nous sont demandées sont effectuées au compte de la collectivité. Sans nos interventions, qu'en serait-il de la sécurité et de la fiabilité du dispositif de recherche de l'INRA ? Que nous soignons des animaux, que nous surveillions des installations ou des dispositifs expérimentaux, que nous assurions la surveillance et la maintenance dans le cadre des services généraux ou que nous soyons obligés de nous connecter à S2I finances en dehors des heures *normales* de bureau afin d'éviter qu'il n'y ait trop de monde sur l'application, nous considérons que nous sommes intégralement partie prenante du processus de recherche et que nos travaux sont indispensables à l'ensemble des équipes.

Nous n'avons jamais entendu dire, nous n'avons jamais lu, que ces travaux étaient moins bien faits depuis 2003. Pourtant, la façon de les rétribuer n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie. Pour ne vous donner qu'un exemple, nous souhaitons vous rappeler que nombre d'entre nous effectuons des trajets supplémentaires avec nos véhicules personnels pour nous rendre sur nos lieux d'intervention. Et contrairement aux points de sujétions, les prix des carburants, eux, n'ont pas stagné depuis toutes ces années.

Aussi nous vous renouvelons notre demande forte :

Respectez les engagements pris dans la note de service 2002-15 et revalorisez en conséquence la valeur des points de sujétions. Nous demandons leur alignement sur la valeur du point d'indice.

Prénom-Nom

Centre de Recherche

Signature